

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL, ÉTHIQUE ET DROITS DES PERSONNES

DURÉE	JOURNÉE	FORMAT	GROUPE
7 heures	1 jour	Présentiel	4 à 10 pers.

Objectifs : Renforcer le positionnement professionnel des intervenants en développant une posture éthique respectueuse des droits et de la dignité des personnes accompagnées.

- Comprendre les droits fondamentaux des personnes accompagnées.
- Adopter un positionnement professionnel adapté et éthique.
- Analyser les situations à risque de dérive ou de maltraitance.
- Évaluer sa propre pratique à l'aune des valeurs éthiques du secteur.

Contenu de la formation :

Les droits des personnes accompagnées :

- Cadre législatif : loi 2002-2, loi 2005, chartes des droits.
- Droit à l'autonomie, respect de la vie privée, dignité.
- Les droits fondamentaux dans la pratique quotidienne.

Positionnement professionnel :

- Définir la posture professionnelle et ses enjeux.
- Limites du rôle et de l'intervention.
- Distinguer relation professionnelle et relation affective.

Éthique et situations complexes :

- Identifier les situations de tensions éthiques.
- Analyser les dilemmes professionnels rencontrés au quotidien.
- Outils de réflexion éthique pour la prise de décision.

Évaluation de sa pratique :

- Grilles d'auto-évaluation du positionnement professionnel.
- Échanges sur les bonnes pratiques et les axes d'amélioration.
- Synthèse et engagement personnel.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques sur le cadre législatif et éthique.
- Études de cas et mises en situation éthiques.
- Partage d'expériences et travail en groupe.

Évaluation de la formation :

- Quiz sur les droits des personnes accompagnées.
- Mise en situation et débat éthique.
- Questionnaire de satisfaction.
- Attestation délivrée à l'issue.

Modalités d'inscription :

Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel des ESSMS (Établissements ou Services Sociaux et Médico-Sociaux)

PRÉ REQUIS

Aucun prérequis formel.

DÉLIVRANCE

À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée

PRIX

Nous contacter

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

NOUS CONTACTER

04 81 06 03 03

formation@asdmirisacademy.com

<https://asdmirisacademy.com/>

